

2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Adapeila

une existence digne pour chacun

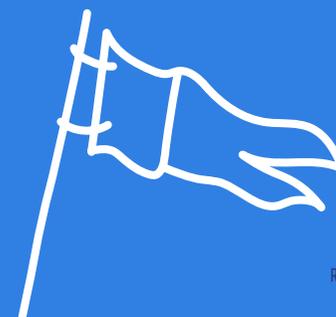


La course en mer du Vendée-Globe est l'étendard parfait pour la double valorisation de la vulnérabilité et du talent. Il y a 5 ans, nous avons eu la chance de croiser Sébastien Marsset, Skipper qui a choisi de porter la cause du handicap et nos couleurs sur ses voiles. Pendant 90 jours, nous avons suivi avec émotion son tour du monde, partageant chaque étape, chaque défi, chaque victoire.

Haute-technicité et fragilité, compétence et courage, raison et combat, solitude et équipe, finesse et hardiesse, minuscule et immensité, expertise et débrouillardise, embûches et réussites, fatigue et énergie sont autant de paradoxes partagés par le Skipper en mer et la Personne en situation de handicap dans la vie, avec sa famille et les professionnels qui l'accompagnent. Tout simplement.

ÉDITO

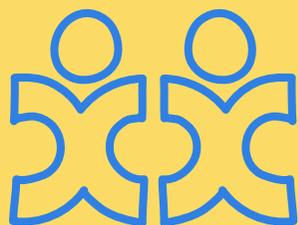
Un immense merci à tous nos équipages à la manœuvre, élus du Conseil d'Administration, élus des sections et salariés. Et à tous les équipiers, personnes en situation de handicap et leurs familles, pour leur confiance.



BILAN 2024

du Projet Associatif

Adapeila c'est le nouveau nom que porte notre association. Facile à prononcer et à la consonance chantante, il n'est plus un sigle qui se décline. Il est en un mot, le souffle de nos valeurs, de notre histoire et de notre développement au service des droits des personnes en situation de handicap. Il est la figure de proue d'une association de parents affiliée à l'Unapei, qui s'est développée en Loire-Atlantique, et étend son horizon au-delà des frontières départementales, notamment avec la fusion du Réseau Loisirs Pluriel au 1^{er} janvier 2025 en son sein.



S'IMPLIQUER ET S'ENGAGER

L'équipage est
à la manoeuvre.



LA GOUVERNANCE

836 adhérents
en légère augmentation ↗

27 administrateurs

5 Conseils d'Administration en présentiel (un membre du Comité Social Economique (CSE) est invité)

3 Conseils d'Administration en visio dédiés à des thèmes spécifiques : la procédure maltraitance, l'évaluation externe Haute Autorité de Santé (HAS), le Centre de santé de la Bottière.

Mouvement au sein du CA : départ des administrateurs Éric Conquer (section basse loire) et Valérie Gouraud (section vignoble sud loire), et accueil de Frédéric Ducroquet, président Section Châteaubriant.

6 Bureaux en présentiel dont un Bureau exceptionnel CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), associant le Comité de Direction, pour présenter les enjeux du CPOM en cours.

7 Sections territoriales 109 membres de bureau de section qui se réunissent régulièrement et assurent notamment la représentativité de l'Adapeila au sein des CVS (Conseils de la Vie Sociale).

3 Formations pour les administrateurs :

- Module d'une journée « rôle et missions de l'administrateur » avec APEI Ouest 44
- Possibilité de s'inscrire à l'une des 4 journées d'accueil des nouveaux salariés qui présente l'ensemble de l'association (gouvernance, activités des pôles enfance, habitat, vie professionnelle et siège)
- Organisation d'une journée de formation « se préparer à un contrôle de la Cour des Comptes », destinée au CODIR, Membres du Bureau et Présidents de section, membres de la commission économique et des groupes de travail « patrimoine » et « démarche anti-corruption »

Des administrateurs sont mandatés pour représenter l'Adapeila au sein des instances suivantes : Unapei Pays de la Loire, Accessibilité (S3A, Facile À Lire et à Comprendre (FALC), Commission métropolitaine de l'accessibilité universelle (CMAU), et Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle (CNAU), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Soutien à Nous Aussi, Association Sportive Ad'APA, Elan, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH), Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique (UDAF), Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations (CREAI), Différents et Compétents, mandat de gestion d'Associations de Soins et Santé...



À PROPOS DU PRÉSIDENT ADJOINT :

- ▶ Participation à toutes les réunions du Comité Social et Économique (CSE) et des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)
- ▶ Membre suppléant du CDMCA et de la COMEX MDPH



À PROPOS DE LA PRÉSIDENTE :

- ▶ Un Contrôle de la Cour Régionale des Comptes débute en mars.
- ▶ Implication dans les réunions de travail pilotées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental pour le déploiement des mesures Conférence Nationale du Handicap 2023-2030.
- ▶ Membre suppléant Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), notamment Commission Sociale et Médico-Sociale, membre titulaire du Conseil Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDMCA) et de la Commission Exécutive (COMEX) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Membre partenaire de Exact.t (Centre d'Excellence Autisme et Troubles du Neurodéveloppement Tours Grand Ouest).
- ▶ Dans le cadre de son mandat d'administratrice de l'Unapei, elle est membre du Conseil National des Troubles du Neurodéveloppement. Ce conseil suit et participe à l'ensemble des mesures de la Stratégie TND 2023-2028 et du Groupe d'Intérêt Scientifique des troubles du neurodéveloppement.

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Nos commissions sont composées d'administrateurs volontaires nommés en Conseil d'Administration et de professionnels nommés par le Directeur Général.

1. La commission recrutement

Elle est composée de la Présidente et du Président de section concerné par le recrutement. En 2024, nous avons recruté 4 responsables d'établissement et 1 directeur de territoire.

2. La Commission Économique

Deux fois par an, l'ensemble des aspects financiers de la gestion contrôlée (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental et Etat pour les ESAT) de l'ensemble des établissements sont précisés et expliqués par secteur d'activité, les investissements, la trésorerie, les emprunts et les placements sont détaillés. Le budget associatif est également examiné. Le trésorier assure la cohérence avec les sections qui disposent d'un budget propre, issu d'une partie du montant des cotisations, de leurs actions de collecte, de dons fléchés.

3. La Commission action associative

En 2024, cette commission a particulièrement travaillé sur les sujets de parcours de l'adhérent, de la révision des statuts et de la communication.

Les membres de sections avec leur président de section ont animé la vie associative de leur territoire, au niveau des familles, des établissements et services situés sur leur territoire et des élus locaux.

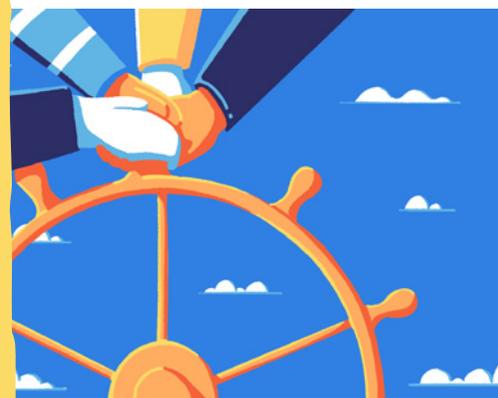
Le Fonds d'Action Sociale (9 300 € d'aides distribuées) et Allo Parents (120 demandes), services bénévoles ont fonctionné toute l'année. Et nous avons accompagné les dossiers « Chèques vacances », avec une certaine lourdeur cette année, liée au changement de logiciel de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). En 2024, l'adhésion à l'association (décision Unapei) est exigée pour déposer un dossier de demande.

À propos de la révision des statuts Adapeila :

Poursuite du travail toute l'année, par un groupe de travail dédié en lien avec une avocate et partage régulier des réflexions en Bureau, avec un point d'étape lors du Conseil d'Administration de décembre et une poursuite des échanges avec les membres de chaque section, lors du 1^{er} trimestre 2025.

À propos de la communication :

■ Un travail important sur la rénovation du site Internet a été mené, pour une opérationnalité début 2025.



■ Une communication très régulière : posts linkedin, Instagram et Facebook journaliers, 10 newsletters par an accessibles à tous sur inscription (auxquelles s'ajoutent 28 infos express à destination des professionnels et 22 lettres des managers à destination des responsables).



■ Revue Papillonnages 2024 : 2 numéros en 2024 ayant pour thème « la vie professionnelle » et « la qualité ».

Une réflexion a été menée sur l'évolution de notre communication « papier » et « numérique » qui devrait aboutir en 2025 à 4 types de support, et à l'arrêt de la publication de Papillonnages.

Un support annuel papier dédié aux adhérents sur les actions clés de l'année avec les vœux, entre 4 et 6 plaidoyers format numérique envoyés aux familles et professionnels et en mode posts réseaux sociaux, des webinaires sur des actions et activités Adapeila, une gazette de 4 à 6 pages, papier (et numérique) en Facile À Lire et à Comprendre en collaboration avec les ESAT, mettant en avant les activités de tous les établissements et services du point de vue des personnes accompagnées.

À propos des adhésions :

- Centralisation et dynamisation du parcours Adhérent pour une opérationnalité début 2025.
- Clarification des modalités de communication des sections vers les familles et adhérents en respectant la RGPD.

Les personnes adhèrent, toujours via une section, mais les envois des remerciements, reçus fiscaux et relances sont issus d'un même logiciel, qui permet de suivre l'action des adhésions qui est un enjeu majeur de représentativité dans le contexte actuel de transformation de l'offre, qui conjugue services dits spécialisés et services dits de droit commun.

En lien avec notre FDD Handicap Agir Ensemble :



- Inscription dans le dispositif Boutique Solidaire Unapei (qui remplace le « catalogue Ivoire » qui a fait faillite)
- Opération Brioches : 70 000 euros de bénéfice au profit des projets de loisirs, culture et activités physiques.



- Stand Adapeila, pendant 3 semaines avant le départ le 10 novembre, de la **Course Vendée Globe, en lien avec notre Parrain Sébastien Marsset**, skipper sélectionné pour cette mythique Course autour du Monde. Il a mobilisé 216 bénévoles.



- **La Campagne « J'ai pas école »**, pour faire connaître notre constat alarmant de 502 jeunes sur nos listes d'attente Institut Médico-Educatif (IME) et de 427 en attente d'un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), soit un total de 929 jeunes ne bénéficiant donc pas d'une solution adaptée à leurs besoins leur permettant d'apprendre, de s'épanouir, de se construire un avenir (*chiffres de juin 2024*).



Focus Unapei Pays de la Loire :
L'Adapeila est fortement représentée avec la présence de 3 membres au sein du Bureau.

Un accord de coopération organisationnelle entre associations volontaires, adhérentes à l'Unapei Pays de la Loire ayant pour but une meilleure réactivité régionale, a été signé.

4. La Commission projets et perspectives

Elle s'est impliquée dans :

- **L'écriture du projet stratégique Vie Professionnelle**
- **Le copil autisme/certification Handeo**
- **Les copil Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), Direction des Systèmes d'Information (DSI), et Patrimoine**
- **Le déploiement de l'habitat inclusif**, en lien étroit avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Hapi'Coop (SCIC Hapi'Coop).

5. La commission admissibilité adultes

Elle examine avec attention les candidatures des adultes en situation de handicap, dans un contexte de grande tension de places disponibles. Cette année nous avons admis 68 personnes en ESAT, 28 en SAVS (*Service d'accompagnement à la vie sociale*), 3 en SAMSAH (*Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés*), 32 en FAH (*Foyer d'accueil et d'hébergement*), 34 en FDV (*Foyer de vie*), 2 en FAM (*Foyer d'accueil médicalisé*) et 10 en MAS (*Maison d'accueil spécialisée*).

Ces admissions ont concerné 28 jeunes en situation d'amendement Creton.

Fin 2024, nous recensons 185 notifications FDV, 156 notifications FAM, 77 notifications MAS, 174 notifications ESAT, 51 notifications FAH, 89 notifications SAVS, et 9 notifications SAMSAH.

6. À propos des jeunes :

- En 2024, nous avons admis 125 jeunes, dont 65 en IME/ UEE/UPAVS et 60 en SESSAD.

UEE : Unité d'Enseignement Externalisée
UPAVS : Unité Préparatoire À la Vie Sociale

- Fin 2024, 497 jeunes sont en attente d'une place en IME/UEE/UPAVS et 509 en attente d'une place en SESSAD (*total de 1006 jeunes en attente*).

Focus Plaidoyer en lien avec l'Unapei :

Mobilisation auprès de la presse, des députés et sénateurs, sur les thèmes suivants :

- **Nos listes d'attente qui augmentent** tous secteurs confondus.
- **La mise en œuvre du plan de transformation des ESAT** (*loi du 18 décembre 2023*) qui impacte le budget des ESAT sans compensation.
- **L'augmentation des salaires liée au « Ségur pour tous »**, à ce jour non compensée.

FOCUS RSE



En parallèle, un exercice prospectif a réuni les équipes autour des scénarios de l'ADEME (*Agence de la Transition Écologique*) pour imaginer l'accompagnement en 2050.

L'association a réalisé son premier bilan carbone, élargissant le périmètre de son bilan aux émissions indirectes. Cette analyse, fondée sur un échantillon représentatif, ouvre la voie à un plan de transition dès 2025.

L'année a également été rythmée par des temps forts : audit de suivi du label Lucie, lancement de la minute RSE, challenges environnementaux, projets locaux (plantation, cohabitat), et partenariats territoriaux. Ces actions traduisent l'engagement de l'Adapeila pour une transition inclusive et responsable.

CHOISIR ET PROGRESSER

Nous tenons le CAP de notre stratégie de développement. Dans le cadre de notre projet associatif, les deux dernières années nous avons travaillé sur nos projets stratégiques enfance et habitat. Et sur la stratégie des supports socles de nos activités que sont le Patrimoine, la Communication et Systèmes d'Information. Cette année le travail mené s'est focalisé sur le projet stratégique vie professionnelle et le support socle qu'est la Qualité.

VALIDATION DU PROJET SOCLE STRATÉGIQUE VIE PROFESSIONNELLE



Il a été partagé lors d'un Tour Territoires (6 temps et lieux proposés) avec les personnes en situation de handicap, familles et professionnels qui ont répondu à l'invitation du Directeur Général et de la présidente. Il complète la démarche structurante de la mise en œuvre de notre projet associatif.

QUALITÉ



Première certification Handéo Autisme pour les UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) et Sessad très précoce autisme de Saint-Herblain.

Une certification est une preuve irréfutable, délivrée suite à un audit mené par un organisme certificateur impartial et objectif, qu'un produit, service ou une organisation, respecte les exigences d'un cahier des charges strict. Entrer dans une démarche de certification est une démarche volontaire très engageante.

Lancement des évaluations HAS (Haute Autorité de Santé) en 2024 : 33 évaluations réalisées. Obligatoires pour tous nos Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS), elle se poursuit en 2025. Les résultats sont partagés en Conseil de la Vie Sociale (CVS) et sont accessibles aux administrateurs.

Une évaluation est le processus consistant à évaluer les interventions en fonction de leurs résultats, de leurs impacts et de la mesure dans laquelle elles répondent aux besoins qu'elles souhaitent résoudre.

Le Baromètre social :

Il mesure, sous la forme d'une enquête, anonymisée et proposée à l'ensemble des professionnels, la qualité de vie au travail des professionnels.

Le taux de participation est de 68 % et la note moyenne de satisfaction est de 7,1, la plus haute note obtenue depuis la création du baromètre social. (Cf p.33)

Groupe de Réflexion

Éthique : 1/3 des membres (familles et professionnels) ont été renouvelés suite à un appel à candidatures. Il a produit 1 retour sur saisine à destination de l'établissement et sa version anonymisée a été mise à disposition de l'ensemble des professionnels de l'Adapeila début 2025. Dans le cadre du partenariat avec la Consultation Ethique Clinique de Jules Verne, des membres du groupe ont participé à plusieurs situations éthiques (rencontres et staff).

Mise en place du lien entre « mon Espace Santé » et « Espace Santé du Dossier Électronique de l'Usager ».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plan de développement des compétences 2024 :

731 k€

2 330

**départs
en formation**



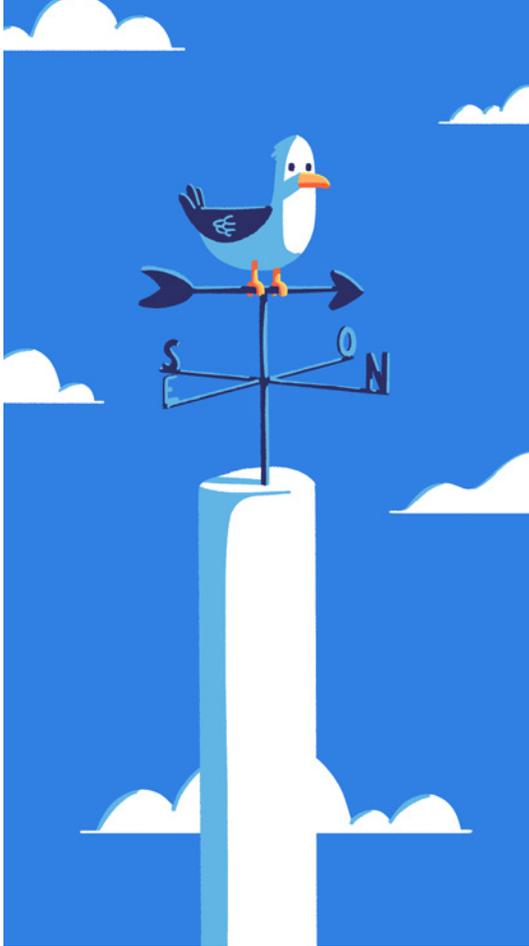
**26 860 heures
de formation**

Les orientations retenues du plan de formation de 2024 sont :

- Adapter les compétences des professionnels à l'évolution des publics et des besoins des personnes accompagnées,
- S'adapter aux nouvelles formes de travail et accompagner le changement,
- Accompagner la mise en œuvre de la politique de Prévention / Santé / Sécurité / Qualité de vie et Conditions de travail de l'association,
- Accompagner les responsables dans la mise en œuvre des projets de transformation, tels qu'ils découlent des projets d'activité (projet Enfance, projet Socle Habitat-Vie Sociale, projet Vie Professionnelle),
- Poursuivre la mise en œuvre du programme de formation des nouveaux managers,
- Poursuivre l'intégration au sein de l'association de nouveaux professionnels notamment par les formations en alternance

Pour le déploiement du projet « Habitat et Vie Sociale », une évolution des pratiques et postures d'accompagnement par les professionnels est essentielle. Les formations venant en appui / accompagnement de ces évolutions attendues se concentrent sur : la Communication Alternative Augmentée, la posture agile et les évaluations fonctionnelles.

En 2024, l'association a choisi de développer le recours à des formateurs internes, qui avant d'intervenir comme formateur suivent un parcours de formation Adhoc (notamment formation certifiante de formateur interne et formation en lien avec la thématique traitée) et sont accompagnés par la DRH dans leur nouveau rôle.



Il y a eu ainsi :

- La création d'une équipe de 2 formateurs internes "auto-détermination" qui dans le cadre de leur parcours de formation ont notamment suivi la formation « Devenir Ambassadeur pour l'Autodétermination » CAMPUS Formation / Université du Québec à Trois-Rivières
- La création d'une équipe de 3 formateurs internes Communication Alternative Augmentée (CAA) avec notamment l'implication d'un administrateur formé.

Ces deux équipes seront prochainement complétées par de nouveaux formateurs internes à qui il sera demandé de dispenser la formation « posture agile ».

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) 2025-2030

Démarrée courant mars 2024 par une phase de bilan des actions du CPOM précédent, **la phase de construction du nouveau CPOM s'est traduite par des réunions en territoire géographique** entre l'ARS, le CD, la MDPH et les Directions de Territoire concernées de l'Adapeila.

8 grands objectifs ont été retenus par la Direction Générale en concertation avec les Directeurs de Territoire. 3 ont été ajoutés par l'ARS, le CD et la MDPH. À l'intérieur de chaque objectif, nous avons négocié des actions, en précisant le secteur ou territoire concerné et le calendrier de mise en œuvre.

Les 4 axes du CPOM :

Axe 1

Adapter l'offre aux besoins des personnes, de leurs aidants et des territoires dans une logique inclusive et d'ouverture sur la cité.

- Mener régulièrement une **réflexion sur les besoins d'évolution** de l'offre
- **Accompagner à la scolarité** pour tous dans une dynamique inclusive
- **Accompagner à la vie professionnelle**

- **Offrir un accompagnement adapté aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap vieillissantes**

- **Accompagner les aidants**

Axe 2

Accompagner les parcours de vie et prévenir les risques de ruptures

- **S'inscrire dans une concertation et une coopération de territoire** pour fluidifier les parcours des personnes
- **Accompagner** les entrées, les sorties et les **périodes charnières de la vie** de la personne accompagnée
- S'engager dans la **lutte contre les ruptures de parcours** dans l'objectif « 0 sans solution »

Axe 3

Garantir un accompagnement bientraitant

- **Garantir aux personnes la pleine expression de ses droits et libertés** et s'appuyer sur la capacité d'agir des personnes (*pouvoir d'agir*).

Axe 4

Fonctionner de façon efficiente et innovante

- **Garantir une trajectoire financière équilibrée** et fonctionner de façon efficiente
 - **Gérer les systèmes d'information et s'engager dans le virage numérique** en lien avec le volet numérique de la stratégie nationale et régionale de transformation du système de santé « Ma santé 2022 »
- À ce jour, nous sommes en attente de sa signature. Il ne prévoit aucune augmentation en termes financiers.



LES RECRUTEMENTS : TENSIONS ET ACTIONS

L'association connaît toujours des tensions dans le recrutement de certains professionnels (*essentiellement des Accompagnants Educatif et Social et des Aides-Soignants*) et plus particulièrement au sein des structures d'accueil médicalisé (*MAS et FAM*).

Elle a continué à poursuivre tout au long de l'année 2024 différentes actions destinées à améliorer notre notoriété en tant qu'employeur potentiel et l'attractivité de nos métiers. La DRH et l'équipe "d'ambassadeurs métiers" ont ainsi participé à beaucoup d'événements "Emploi" (*les 24 heures pour l'emploi, Place à l'emploi, salon studyrama, Tram pour l'emploi,...*) ainsi qu'à différents jobdating.



PROJETS DÉVELOPPÉS EN 2024

1. La transformation de l'offre

Nos projets stratégiques métiers s'inscrivent dans cette dynamique au bénéfice des parcours des personnes que nous accompagnons. La transformation de l'offre se fait dans un périmètre identique d'autorisations et de financements.

C'est très clairement le sujet qui impacte le plus notre activité quotidienne.

Il s'agit de développer notre offre dans des contextes variés, tels que les unités d'enseignement externalisées, au sein des écoles, collèges et lycées, les UPAVS (*Unités préparatoire d'accompagnement à la vie sociale*), les mises à disposition des travailleurs d'ESAT au sein des entreprises, l'ouverture d'une boutique dans le centre de Nantes, l'organisation d'un pôle esatco inter 9 associations du réseau Unapei (*qui rassemble plus de 6 000 travailleurs*), des appartements pédagogiques, des accompagnements d'adultes vers les habitats inclusifs (*en lien notamment avec notre SCIC Hapi'Coop*), des entrées accompagnées d'adultes vieillissants en lien étroit avec des EHPAD (*établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*).

2. Création d'offres

- **Ouverture de 2 nouvelles places d'accueil d'urgence supplémentaires** à l'Adapeila (ce qui nous fait 4 places en tout), co-financées par le CD et l'ARS, et réservées aux personnes en situation de handicap.

- Ouverture d'une **UEMA Basse-Goulaine** : création de 7 places pour enfants autistes âgés de 3 à 6 ans.
- Ouverture de **18 agréments supplémentaires** pour notre service « **Emploi Accompagné** ».

3. Entrée dans le projet européen Erasmus/ projet Mobilité "Education des Adultes"

pour 3 ESAT (*Blain, Orvault, Rezé*) et 3 filières : boulangerie, restauration et espaces verts.

Les mobilités en Europe (*Pays Bas, Grèce, Italie, Allemagne*) sont prévues entre 2024 et 2027.

En 2024-2025 :
19 travailleurs et 6 encadrants.

En 2025-2026 :
24 travailleurs et 10 encadrants.

Avec une augmentation progressive jusqu'en 2027. Chaque année, il est prévu **8 stages d'observation et 3 formations pour les encadrants.**

4. Rénovations, constructions, installations :

- Réfection totale de la cuisine de la Maison d'Accueil Spécialisée de Bouguenais et agrandissement des locaux de la Chocolaterie de esatco Gétigné.

- Rénovations au sein des ESAT d'Ancenis et de Saint-Herblain et création de la Blanchisserie de l'ESAT de Blain
- Inauguration des nouveaux locaux de l'Entreprise Adaptée EA de Saint-Julien-de-Concelles.
- Foyer de vie Colibris en cours d'achèvement pour une ouverture en mai 2025
- Co-réflexion avec l'éducation nationale à propos de la reconstruction de l'Institut Médico-Educatif (IME) de Saint-Hilaire-de-Chaléons, sur le site de Sainte-Pazanne.
- Ouverture de l'**Épicerie, Café, Resto Dhandi**, rue Saint-Léonard à Nantes, tenue par des travailleurs d'ESAT.



5. Points d'attentions majeurs

- Engagement d'un **accompagnement suivi et rapproché des jeunes adultes en situation d'amendement Creton**. Notre association respecte l'amendement Creton et doit, dans le même temps, déployer une importante énergie pour que ces adultes aient accès à une vie digne. Cependant force est de constater que **l'offre classique en ESAT, Foyer De Vie et**

Foyer d'Accueil Médicalisé, notamment, ne présente aucune évolution positive, pour y répondre facilement. C'est un enjeu majeur.

Par ricochet, **l'avenir des Instituts Médico-Educatifs (IME)** et de tout ce que l'on a construit d'inclusif comme les places en crèches ou en Unités d'Enseignement Externalisé (*déploiement de l'offre IME au sein des écoles, collèges et lycées*) **nous inquiète beaucoup**. L'Adapeila a 500 places d'IME. Fin 2024, y sont accompagnés 115 jeunes adultes en situation d'amendement Creton, et plus de 300 ont plus de 15 ans. Et nous faisons face à des **listes d'attente impressionnantes** de jeunes enfants notifiés en IME, qui nous laissent très démunis. Un exemple significatif, l'IME Île de Nantes, 20 places pour des enfants de 5 à 12 ans, avait en septembre 2024, 55 enfants en liste d'attente, dont 11 depuis plus de 3 ans et en février 2025, ils sont 109.

Le nombre de personnes accompagnées de plus de 55 ans augmente tous les ans, nous devons entamer un travail plus efficace avec le secteur personnes âgées.

Les 20 ans de la loi 2005 sont bien amers.

6. Décrets impactants l'offre médico-sociale :

- Le Décret du 29 février 2024 fixant le contenu minimal du projet d'établissement ou de service applicable au 3 mars. Les procédures maltraitance et le circuit des médicaments déjà mises en place devront figurer dans chaque projet d'Établissement. Ce décret inscrit en toutes lettres la nécessité de mettre en œuvre les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles populationnelles.



Ce décret est au cœur de nos projets de services et d'établissements.

- Le décret du 5 juillet 2024, qui fixe les modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux accompagnant des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap. Ce décret va avoir un impact important sur l'organisation de notre offre enfance, en lien étroit avec l'Éducation Nationale.

7. Nos participations et filiales

Nous rappelons ici la poursuite de notre implication très active au sein de :

- La SARL, entreprise adaptée la Pépinière LA FORÊT
- La SCIC (*Société coopérative d'intérêt collectif*) de l'Entreprise Adaptée SAPRENA

devenue entreprise à mission (*qualité attribuée aux sociétés qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte*)

- Hapi'Coop est une SCIC qui propose des solutions d'Habitat Accompagné, Partagé et Inclusif. Elle gère 8 habitats et accompagne 19 projets en développement. 2 habitats ont ouvert en 2024 à Ancenis et à Nantes. Fin 2024, 139 personnes sont en liste d'attente. Il y eu 81 nouvelles demandes en 2024, 50 % des demandeurs travaillent en ESAT, et on observe une forte augmentation de demandes de personnes n'ayant pas d'activité professionnelle (dont des profils FDV).
- La SCIC UP Intérim, entreprise adaptée qui propose du travail en intérim.
- La SCIC ETTIC, entreprise d'intérim de professionnels du médico-social.

OSER ET INNOVER

Le meilleur moment pour planter un arbre, c'était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment c'est maintenant. Proverbe chinois

OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO) 7-12 ANS

qui complète la PCO 0-6 ans en collaboration avec le CHU

L'orientation est faite par les pédiatres et médecins traitants, **l'objectif est d'agir tôt tout en initiant les évaluations diagnostiques pour une orientation plus rapide**, vers des services qui sont, par ailleurs, en nombre insuffisant. La démarche est excellente d'un point de vue des connaissances scientifiques, elle pose une question éthique quant au manque de suivi post PCO, lié au manque d'offres et de professionnels.

DIVERSIFICATION

Le médico-social stricto sensu est en panne, au regard de l'augmentation de la population de notre département. L'Adapeila **poursuit la diversification de son offre du CARE à destination des personnes en situation de handicap**, avec l'appui de modalités diversifiées.

Signature de deux contrats à impact social avec l'Adapei de la Sarthe pour l'accompagnement en milieu ordinaire des travailleurs d'ESAT et sur le thème de la Communication Alternative et Augmentée.

Le contrat à impact est un partenariat entre le public et le privé destiné à favoriser l'émergence de projets sociaux et environnementaux innovants. Ces contrats permettent le changement d'échelle de solutions identifiées sur le terrain et efficaces. L'investisseur privé et/ou public préfinance le projet et prend le risque de l'échec en échange d'une rémunération prévue d'avance en cas de succès. L'État ne rembourse qu'en fonction des résultats effectivement obtenus et constatés objectivement par un évaluateur indépendant.



Poursuite du mandat de gestion du réseau Loisirs Pluriel, jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2024 qui acte la **fusion de Loisirs Pluriel au sein de l'Adapeila**. Ainsi **l'Adapeila se déploie France entière**. Le modèle est ici celui des centres de loisirs et n'est pas fongible avec le médico-social. Du point de vue des enfants et des familles c'est une offre qui a un impact sur les mercredis et les vacances scolaires. Les listes d'attente sont également très importantes. Nous sommes très heureux d'accueillir des parents mobilisés et très actifs.

Nouveau mandat de gestion pour l'association Accompagnement Soins et Santé (maison de santé et SSIAD), **dont le CA a voté en 2024, son choix de fusion avec l'Adapeila**.

Attribution à l'Adapeila par Nantes Métropole de la future maison de santé La Bottière.

Afin de répondre au mieux aux besoins des adultes, dans le cadre d'une raréfaction de création d'établissements et de la réforme des services autonomie à domicile (article 22 de la loi n° 2024-317 du 8 avril 2024), le Conseil d'administration **s'engage vers la construction d'une offre santé et domiciliaire : Maison de Santé, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et Service Autonomie à Domicile (SAD)**.

COOPÉRATIONS

■ Appel à projets Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) « vie intime amoureuse et sexuelle » porté avec l'Adapei Eveil-Haute Corse, obtenu.

- Adhésion à l'Adapeila, en qualité de personne morale de l'Association au Service des Autistes et de la Pédagogie ASAP « les petites victoires ».
- Constitution d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Achats dénommé « GIE Optimal » avec les associations Handicap Anjou, Adapei Maine et Loire, Adapei Sarthe, Adapei Mayenne, Adapeila et Apei Ouest.
- Signature Charte esatco.

UNE NOUVELLE MARQUE À L'ESSAI : DHANDI



Nos ESAT produisent pour du B2B (échanges commerciaux réalisés avec une autre entreprise) avec la marque esatco ou du B2C (échanges commerciaux avec une clientèle de particuliers). Pour l'Adapeila, il s'agit notamment de restaurants et magasins ouverts au public, de production de chocolat, de pain ou de plantes. L'objectif est de développer une seule marque pour le grand public en B2C. En 2024, nous testons la **marque Dhandi, avec une identité visuelle bien identifiée**.

FOCUS RECHERCHES

Recherche Action

Autodétermination : travail de recherche sur l'autodétermination des personnes polyhandicapées porté par 4 associations du Réseau Unapei : Adapei Sarthe, Adapeila, Adapei Nouvelles Côtes-d'Armor, Papillons Blancs Roubaix Tourcoing et 2 universités : Université Trois Rivières Québec et Université de Tours.

Chaque association investit 25 000 euros par an pendant 3 ans. La convention de recherche sera signée en 2025.

Recherche participative

AutiSenCité : les professionnels du FAM Diapason sont impliqués dans la co-élaboration de cette recherche, par leur participation active. *Marie Pieron (Centre Neurosciences intégratives et Cognition)*.

Lors des déplacements en ville, la sensorialité joue un rôle majeur tant il y a d'informations sensorielles à traiter simultanément pour pouvoir se déplacer efficacement et sereinement. Les personnes autistes présentent des particularités sensorielles susceptibles de limiter leur autonomie et leur qualité de vie en milieu urbain. Ce projet interdisciplinaire et participatif consiste en la mise au point d'une méthodologie d'évaluation sensorielle de l'environnement lors de déplacements pédestres en ville adaptée aux particularités sensorielles et cognitives des personnes autistes.

À l'issue de ce projet, un kit complet pour préparer, réaliser et analyser une version simplifiée de la marche sensorielle sera mis gratuitement à la disposition de tous.

Recherche bio-médicale Appel à projets européen Insiders :

recherche de biomarqueurs.

Pierre Gressens, Directeur de recherche à l'Inserm (France) et Professeur de neurologie fœtale et néonatale au King's College à Londres (Royaume-Uni).

Le consortium Inserders dont nous étions membre, n'a pas obtenu cet appel à projets.

Recherche Plateforme de Coordination et d'Orientation-Condor :

Portée par le *Pr. Frédérique Bonnet-Brilhault, Centre d'excellence TND EXACT (Tours)* et débutée en octobre 2024. Il s'agit de caractériser et étudier les trajectoires de développement précoce des enfants orientés vers ces plateformes. Une cohorte d'enfants âgés de 0 à 6 ans orientés vers 8 Plateformes de coordination et d'orientation (PCO) volontaires (6 800 enfants), dont la **PCO Oscar (Adapeila et CHU de Nantes)** sera suivie pendant 5 ans. Au sein de cette cohorte, un sous-groupe de 1 500 enfants évalués à l'âge de 3 et 6 ans bénéficiera d'exams approfondis (*cliniques, neurophysiologiques et biologiques*). La cohorte s'appuiera sur les données recueillies auprès des PCO, des questionnaires remplis par les parents et des entretiens, tandis que la sous-cohorte fournira des données issues d'évaluations médicales et neurodéveloppementales ainsi que d'explorations neurophysiologiques et biologiques.



Appel à projets transnationaux visant à transformer les systèmes de santé – Transforming Health and Care Systems – THCS 2025 dans le cadre de l'ERN ITHACA (*rare malformation syndromes and rare intellectual and neurodevelopmental disorders*) et d'un réseau européen de gériatres.

Projet de recherche piloté par le Pr David Geneviève-CHU Montpellier.

L'objectif est de créer une échelle numérique de repérage des besoins

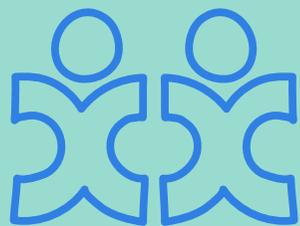
en soins des adultes avec troubles du développement intellectuel : diagnostic de précision (*génétique*), score gériatrique et identification des situations de multi-thérapie médicamenteuse, nécessitant une désescalade thérapeutique.

Pour répondre à cet appel à projets, **l'Adapeila a transmis fin décembre 2024, les réponses anonymisées de 100 questionnaires** conçus pour identifier les besoins spécifiques (*génétique, polymédication, vieillissement*) de ces personnes.

BILAN 2024

Financier, social et RSE

Tous les chiffres suivants
sont datés du 31/12/2024.



BILAN FINANCIER

Évolution du nombre de places agréées en 10 ans



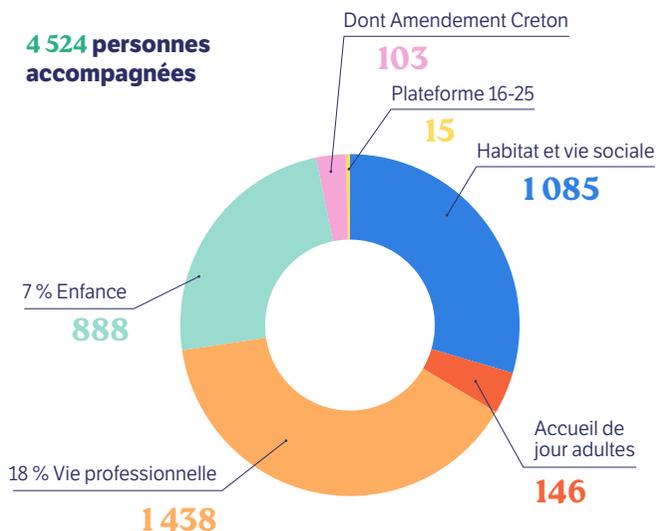
Évolution du nombre de places agréées

3 572
places agréées en 2024
contre 3 547 en 2023
(+25 places)

- UEMA Basse-Goulaine : 7 places
- Emploi accompagné : 18 places
- Externalisation de places d'IME vers l'UE Primaire Fellonneau (places en provenance de l'IME Ar Mor)

Répartition des places agréées

4 524 personnes accompagnées

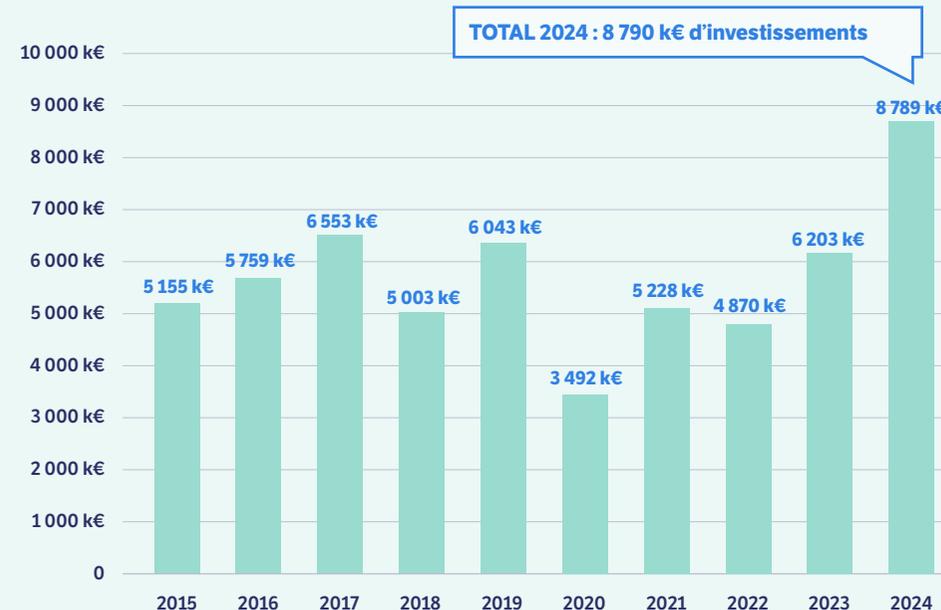


Répartition des réponses d'accompagnement

- Hébergement et vie sociale :** établissements et services financés par le Département (FDV, FAH, SAVS, SAESAT, SASP), appartements Gambetta (plateforme Ker'age)
- Secteur vie professionnelle :** ESAT et EA + Apic's + Emploi accompagné + Diapsah + Pop'Inclu + Déclic emploi
- Accueil médicalisé :** FAM, MAS + équipe mobile de médicalisation
- Secteur enfance :** IME, UE, UEE, SESSAD, CAFS, et autres dispositifs enfance (plateforme TND, USAH, UPAVS...)

Évolution des investissements : 57 millions d'€ sur 10 ans

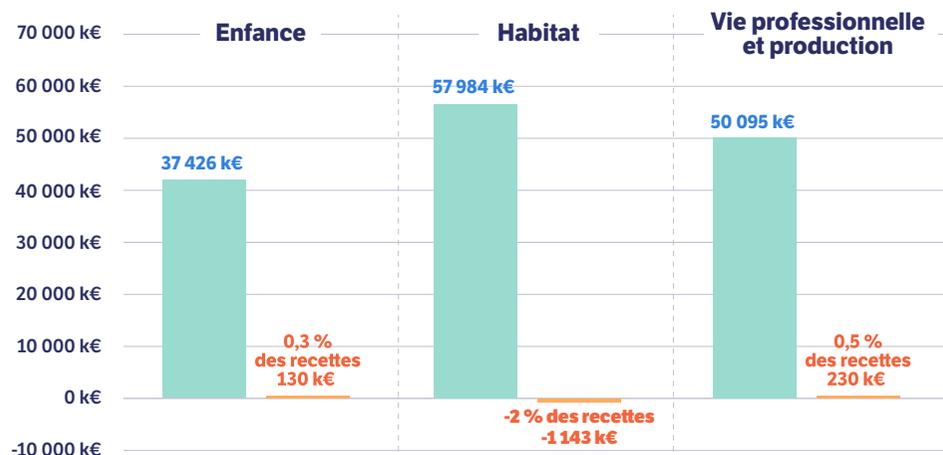
Les principales dépenses d'investissement correspondent à la construction du multi-accueil (FDV/FAH) les Colibris à Orvault, aux travaux de rénovation de l'ESAT d'Ançenis et de la cuisine de la MAS de Bouguenais. Les investissements courants représentent 2,7 M€.



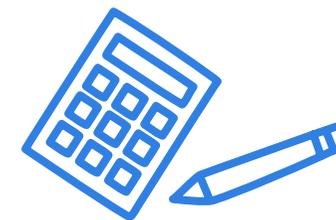
Recettes et résultats par secteur d'activité en k€

Recettes Résultat

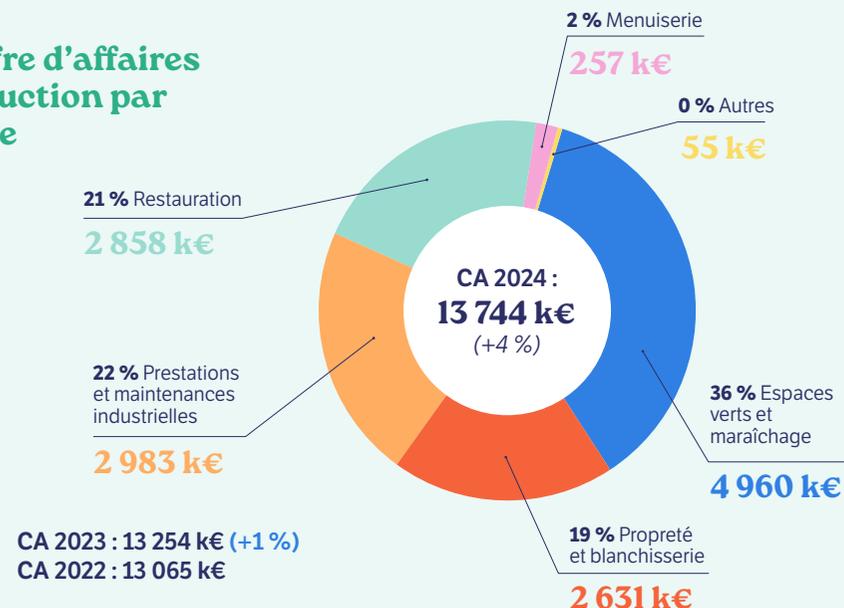
Le manque de financement pérenne des revalorisations salariales Ségur s'élève à 1,4 M€ sur 2024, dont 1,1 M€ sur les budgets de compétence Agence Régionale de Santé (ARS) pour lesquels un crédit non reconductible a été utilisé pour compenser cet écart sur 2024.



FOCUS SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



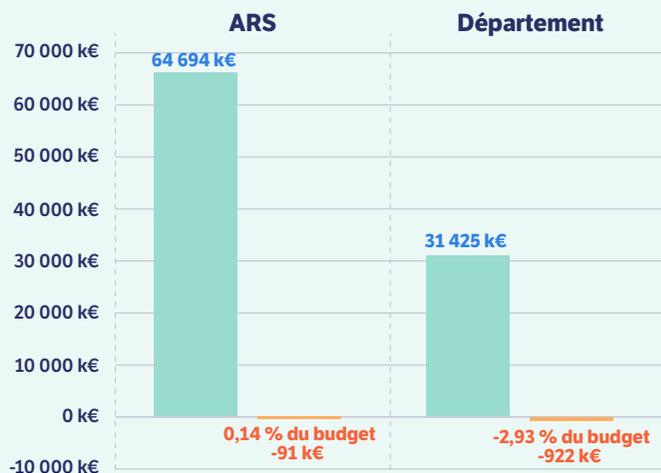
Chiffre d'affaires production par filière



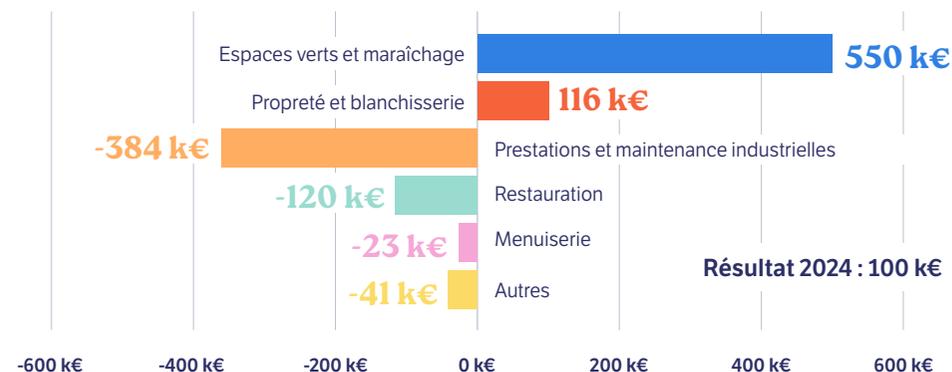
Budgets et résultats sous CPOM en k€

Budget CPOM Résultat

Résultat sous CPOM : -1 013 k€



Résultats production par filière

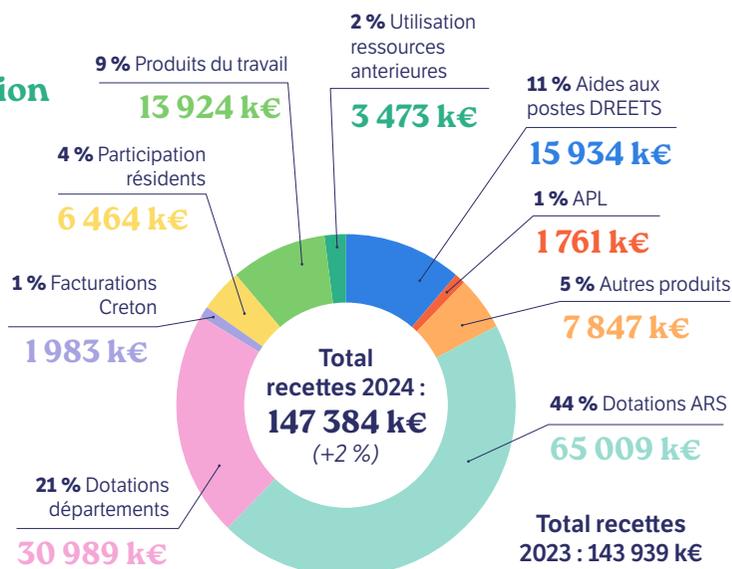


ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes de l'association

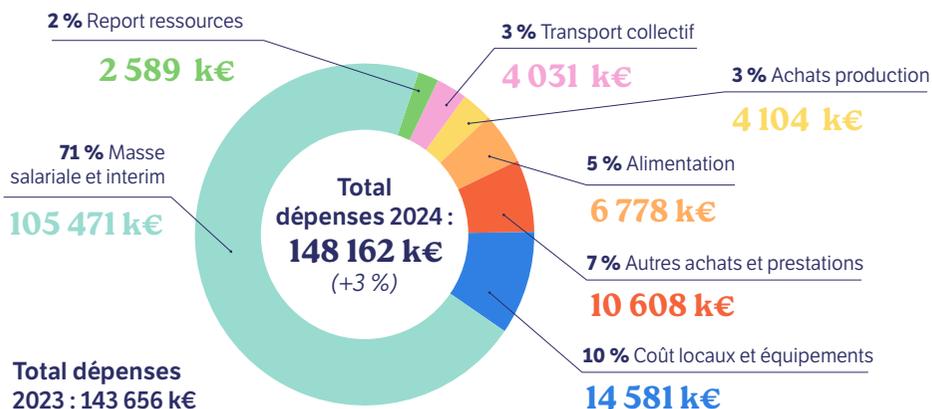
L'augmentation des recettes est plus faible qu'en 2023. Les taux directeurs ARS et CD sont respectivement de 1 % et 1,1 %.

Le chiffre d'affaires des ESAT et EA augmente de 4 %.



Dépenses courantes de l'association

L'augmentation de la masse salariale de 4 % s'explique notamment par l'octroi du « Ségur pour tous » représentant un coût de 1 505 k€. L'impact de l'inflation reste significatif notamment sur l'alimentation, le transport et l'énergie.



ANALYSE DU BILAN



Répartition des actifs du bilan 2024

Le niveau élevé d'investissements réalisés sur l'année vient augmenter le poste d'actifs immobilisés.

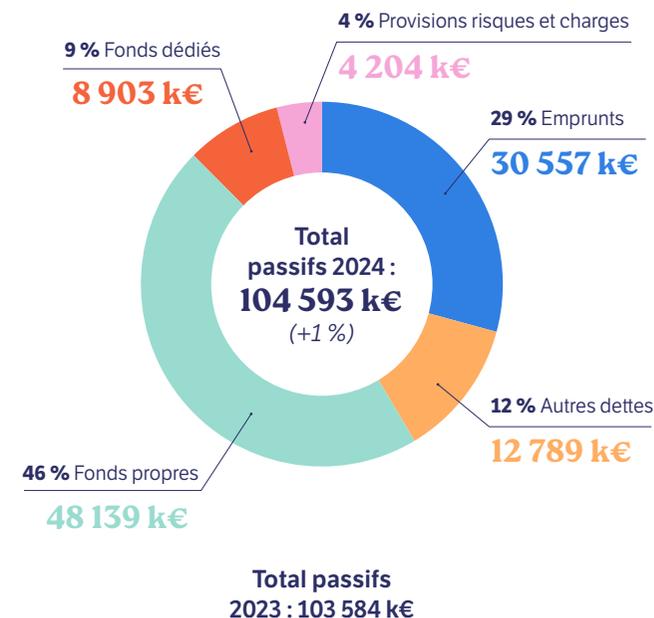
La trésorerie baisse de 5 M€ sur la fin de l'année. Le nombre de jours de trésorerie moyenne sur 2024 s'établit à 64 jours, contre 68 jours en 2023.



Répartition des passifs du bilan

Le montant des emprunts augmente de 2,1 M€ sur 2024 avec le projet du multi-accueil des Colibris. Le taux d'endettement passe de 58 % à 64 %.

Les fonds propres diminuent de 1,1 M€ principalement du fait du déficit plus important cette année.

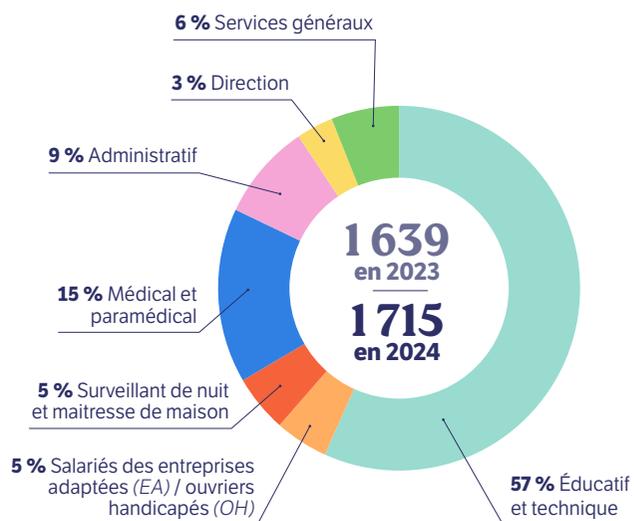


BILAN SOCIAL

Répartition des effectifs en CDI

Les effectifs en CDI au 31 décembre de l'année ont augmenté.

soit 81 % en accompagnement direct des personnes en situation de handicap



La diversité

L'association a décidé de procéder tous les ans à une « auto-évaluation diversité » qui s'articule autour de quatre dimensions :

■ **L'égalité professionnelle hommes/femmes :** La note obtenue par l'Adapeila à l'index égalité demeure élevée (93/100) et de nombreux accords d'entreprise permettent aux parents de concilier vie professionnelle/vie personnelle.

■ L'âge :

Les effectifs de moins de 25 ans représentent 5,25 % des effectifs en CDI et les salariés de plus de 57 ans représentent quant à eux 17,84 % des effectifs en CDI. Des pourcentages qui sont en augmentation par rapport à l'année 2023.

■ **Le handicap :** nous avons un taux d'emploi des personnes en situation de handicap parmi l'ensemble des salariés qui est supérieur au seuil légal de 6 % des effectifs.

■ La nationalité

23 nationalités différentes sont présentes au sein des professionnels de l'association et au 31 décembre 2024, 34 salariés de nationalité étrangère étaient présents dont 32 en CDI.

Pour l'association, la diversité représente une richesse.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Dans le cadre d'une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) et comme nous le faisons tous les deux ans, **l'Adapeila a donné la parole de façon ouverte et confidentielle à ses salariés à travers la 9^{ème} édition du Baromètre Social.**

L'objectif était d'avoir leur avis et propositions sur divers aspects de leur activité professionnelle : leur niveau de satisfaction au travail, la QVT, le management, les relations avec les collègues, les facteurs de motivation ou de démotivation, la reconnaissance, l'autonomie, le droit à l'erreur... Mais aussi de recueillir leur appréciation sur l'association, le territoire et l'établissement/service, dans lequel ils travaillent.

85 % d'entre eux se déclarent « satisfait » ou « très satisfait ».

Un pourcentage élevé et la note obtenue (7.1 sur 10) est la plus élevée depuis le lancement du Baromètre Social.

L'analyse des résultats au niveau associatif, par grandes catégories professionnelles, par territoire et établissement **nous permet aujourd'hui de prendre des décisions adaptées.**

Le Baromètre Social est donc un outil pertinent pour **diagnostiquer et améliorer la QVT en adoptant des actions adaptées basées sur des indicateurs concrets.**

L'ADAPEILA A FORMÉ UNE VINGTAINNE D'ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIF ET SOCIAL AES

Nous constatons toujours qu'un nombre de postes relativement important d'accompagnant éducatif et social (AES) ne sont pas pourvus. C'est pourquoi en 2024, l'Adapeila en partenariat avec le CEFRAS **a formé une vingtaine de nouveaux professionnels au diplôme d'AES.**

Cette formation s'est adressée en priorité aux personnes qui travaillent ou ont déjà travaillé à l'Adapeila dans le cadre de contrat à durée déterminée ou de mission d'intérim et dont le projet était de devenir AES. Une partie du public formé a également été constitué de demandeurs d'emploi ayant un projet de reconversion professionnelle. Leur recrutement s'est fait en recourant à la Méthode de Recrutement par Simulation.

Au terme de la formation et sous réserve de l'obtention du diplôme, **l'objectif est de proposer à chacune de ces personnes un emploi à durée indéterminée.**

POLITIQUE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



Comme beaucoup d'entreprises, l'Adapeila constate qu'une forte proportion de l'absentéisme est constituée par les absences de longue durée, des situations d'inaptitude en augmentation et un risque de désinsertion professionnelle pour les salariés qui sont touchés par une absence de longue durée.

Dans le cadre de sa Politique de santé/sécurité/bien-être au travail, l'Adapeila a donc mis en place différentes actions et mesures permettant **de maintenir le lien avec le salarié pendant son arrêt travail, afin de réduire la durée de l'absentéisme, les situations d'inaptitude et éviter le risque de désinsertion professionnelle pour les salariés.**



POLITIQUE DE MOBILITÉ INTERNE

Elle a pour objectif de permettre aux professionnels d'évoluer au sein de l'association.

Donner la possibilité aux salariés d'évoluer en interne est un enjeu important car cela :

- contribue à l'amélioration des services offerts aux personnes accompagnées ; les mobilités d'un secteur d'activité à l'autre permettent d'enrichir les approches en termes d'accompagnement et développent les collaborations entre équipes et plus largement entre secteurs,
- contribue à la fidélisation des professionnels.

En donnant à chaque professionnel la possibilité d'évoluer, l'association permet également à chacun de développer son employabilité, ce qui est un élément important en tant qu'entreprise engagée dans une démarche de RSE

En 2024 ce sont 114 salariés qui ont pu bénéficier d'une mobilité interne définitive ou temporaire.

NOUVEL ACCORD D'ENTREPRISE SUR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL (IRP)

L'accord d'entreprise signé le 19 juillet 2024 vient modifier l'architecture de la représentation du personnel.

L'organisation des IRP repose désormais sur :

- un comité social et économique (CSE) central,
- et trois CSE de secteur d'activité.

En complément de ces instances constituées de représentants du personnel élus, direction et organisations syndicales ont convenu de la nécessité de mettre en place des représentants de proximité désignés par chaque CSE de secteur. L'objectif à travers l'instauration de représentants de proximité est de favoriser le lien entre chaque établissement et le CSE de secteur.



BILAN RSE

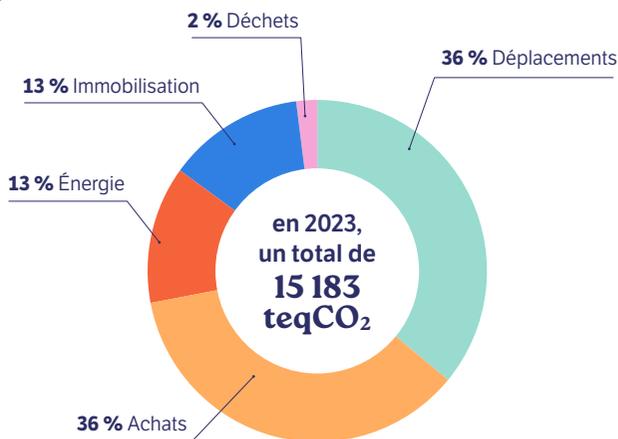
PREMIER BILAN CARBONE



Depuis 2012, l'Adapeila calcule son BEGES (*Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre*), prenant en compte les émissions directes de ses activités. En 2024, l'association étend le périmètre de calcul en entamant son premier bilan carbone et en prenant ainsi en compte les émissions directes et les émissions indirectes émises par ses activités.

Méthodologie et périmètre retenu : ce premier bilan carbone a été calculé sur la base d'un échantillon représentatif des différentes topologies d'établissements et services au sein de l'association Adapeila.

Les résultats de cet échantillon ont ensuite été extrapolés selon trois indicateurs clés : le nombre de personnes accompagnées, le nombre de salariés, et la superficie en mètres carrés.



Et ensuite ? Le calcul de ce bilan carbone permet à l'association d'apprécier les postes les plus émissifs et d'adapter sa politique RSE en prenant en compte ces ordres de grandeur. **Un plan de transition sera intégré en 2025 afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Adapeila.**

PROJECTION EN 2050

En avril 2024, les administrateurs, directeurs et responsables d'établissements ont participé à un atelier de projection pour répondre à la question :



Quel accompagnement proposé par l'Adapeila en 2050 ?

En suivant un persona type, les participants se sont plongés dans un des 4 scénarios de l'ADEME pour l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, et ont imaginé la vie d'une personne accompagnée au regard de 4 thématiques clés : les besoins et le suivi de santé, l'alimentation, l'éducation et le travail, et la mobilité.

Les scénarios offrent des opportunités d'amélioration des services de l'accompagnement favorisant l'autonomie des personnes, par le développement des réseaux de transports ou des coopérations locales pour la promotion d'une alimentation de qualité. Le développement des services de proximité et l'apprentissage des nouvelles technologies ressortent comme idées phares de l'exercice pour l'amélioration des soins de plus en plus personnalisés.



Mais l'exercice a surtout permis d'identifier les freins et risques à anticiper pour que les personnes accompagnées soient pleinement intégrées dans les nouvelles perspectives de développement de nos sociétés : des inégalités d'accès grandissantes aux différents services physiques et numériques, des difficultés d'adaptation des professionnels face aux nouvelles technologies, ou encore un risque d'isolement accru des personnes face aux fractures territoriales et numériques.



RENCONTRE DES AMBASSADEURS RSE

Cette journée dédiée aux ambassadeurs a eu lieu le 3 octobre 2024 dans un lieu emblématique de l'économie sociale et solidaire nantaise : le Solilab.

Les ambassadeurs ont ainsi pu découvrir les résultats du bilan carbone en avant-première, mais aussi échanger sur des retours d'expériences ou encore se challenger lors d'un quizz sur l'alimentation durable !

COMMUNICATION INTERNE

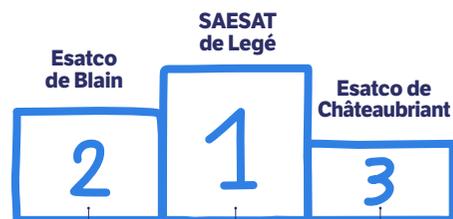
L'année 2024 a inauguré un nouveau format : **les minutes RSE**. Ces vidéos courtes suivent le calendrier thématique annuel afin d'expliquer chaque thématique, afin de **sensibiliser salariés et personnes accompagnées sur la diversité** des sujets intégrés au sein de la démarche RSE.

TROPHÉES RSE 2024



Cette troisième édition s'est déroulée au parc du Loiry. L'occasion pour tous les participants de découvrir les projets présentés et les lauréats !

Jeux, remise des prix et ateliers découvertes de la nature étaient au programme.



Organisation d'une journée dédiée au vélo "Fête du Vélo"

« Flower Truck », chariot de fleurs invendues et réutilisées pour fleurir la maison de retraite voisine.

Création d'une mare sur site



BIODIVERSITÉ

Plantation au FAM/MAS Diapason

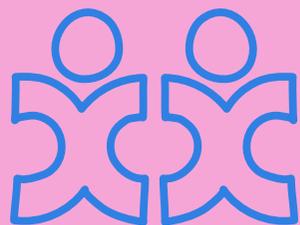
Une nouvelle plantation a vu le jour le 28 mars 2024 sur le Foyer d'accueil médicalisé - Maison d'accueil spécialisée FAM/MAS Diapason ! **Dans le cadre du nouveau parcours sensoriel de l'établissement, une journée de plantation participative a été organisée.** Les habitants, mais aussi les travailleurs d'esatco Blain de la filière Espaces Verts et les élèves de l'école Saint Joseph de Grandchamp-des-Fontaines se sont réunis pour un moment de partage et d'échange autour de la biodiversité. Une journée grandement appréciée par tous !

Projet Co-habiter Blain

Au FAH de Blain, **le projet Co-habiter a vu le jour afin de valoriser le rôle social des personnes en situation de handicap** en remodelant leur lieu de vie autour d'un extérieur durablement aménagé et ouvert aux parties prenantes externes.

RAPPORT ORIENTATION 2025

Avec des statuts rénovés
et une organisation en sections
réaffirmée, nous fêterons
nos 70 ans cette année.



MAIS QUE FAIT L'ADAPEILA ?

Il est impossible de vous présenter un rapport d'orientation 2025 sans prendre en compte les politiques publiques du handicap, développées dans un contexte gouvernemental français instable depuis la dissolution de juin 2024 et de dette nationale jamais atteint (3 000 milliards d'euros). S'y ajoute un contexte international qui nous sort de notre zone de confort européenne construite depuis les années 1960, c'est-à-dire en même temps que la création de notre association.

La Politique dite inclusive du handicap est axée sur la transformation de l'offre médico-sociale, le déploiement de l'École inclusive, de l'emploi en entreprise ordinaire et de l'habitat dans son domicile. Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2025 (*Budget ARS*) a été voté très tardivement. Les perspectives concernant la politique du handicap sont dans la droite ligne de la Conférence Nationale du Handicap de 2023-2030, dont les moyens nationaux sont globalement très insuffisants pour répondre aux besoins, notamment si les mesures ne sont pas suffisamment accompagnées par les budgets des Conseils Départementaux. En effet les politiques du handicap, reposent sur des financements qui relèvent uniquement de l'Etat, d'autres

uniquement des départements et certains d'une conjugaison des deux. Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, a voté en février 2025 un taux d'évolution de 0 % pour l'ensemble des établissements et services qui le concerne et une augmentation de l'enveloppe pour de la PCH individuelle de + 7 % est prévue.



Une situation critique en termes d'offres accessibles à tous les niveaux, de la petite enfance à l'âge adulte.

AU NIVEAU DES JEUNES

L'Adapeila a 500 agréments Institut Médico-Educatif (IME). 100 sont occupés par des adultes en situation d'amendement Creton et par 300 jeunes de plus de 15 ans. Les seules créations de places, depuis 10 ans, avec un accompagnement journée entière sont les Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (3 UEMA Adapeila, pour 21 enfants, âgés de 3 à 6 ans). Notre liste d'attente en IME augmente tous les ans, elle est passée de 300 en 2019 à 500 en 2024, et ce malgré une réelle augmentation de la possibilité de scolarisation à l'école ordinaire. La liste d'attente pour un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) est équivalente, malgré quelques nouveaux agréments ces dernières années.

Notre offre déployée par nos IME en Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), conjuguée avec les blocages à la sortie des jeunes adultes est fragilisée. En effet, nous ne pouvons admettre un jeune en IME/UEE que si un adulte sort de notre file active.



À cela s'ajoute, l'évolution des demandes pour des jeunes aussi accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), qui de façon exponentielle s'adresse au médico-social. Toute l'année 2024, nous avons été très régulièrement interpellés, en urgence, par les services de l'ASE, sans aboutir à un soutien et une concertation de politique globale avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS) à ce sujet.

AU NIVEAU DES ADULTES

Pour l'habitat et la vie sociale :

Il n'y a eu, pour l'Adapeila, **aucune création de places en établissement depuis 2021.** Les autres associations gestionnaires, n'ont pas été mieux servies. L'habitat inclusif (*notamment en lien avec Hapi'Coop*) s'est bien développé, mais ici aussi les candidatures restent plus importantes que l'offre. Ces formes d'habitat concernent essentiellement des travailleurs d'ESAT, des retraités d'ESAT et quelques profils type Foyers de Vie (FDV) avec une bonne autonomie résidentielle, et ne répondent pas aux profils notifiés en FDV, Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS). Le secteur habitat en établissements est par ailleurs impacté par l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, qui nécessite une adaptation de leur accompagnement.

Le vieillissement global au sein des FDV est accentué par le fait que nous ne pouvons y admettre des plus jeunes, du fait que toutes les places sont occupées. Nous ouvrons en 2025, un tout nouveau FDV, mais il s'agit du déménagement des habitants du site de Saint-Donatien.

Pour la vie professionnelle,

Il n'y a plus aucune création de places d'ESAT depuis des années et il n'y en n'aura pas de nouvelles. **Notre dynamique d'accompagnement vers l'entreprise ordinaire, par mise à disposition et partage d'activités est en cours.** Nous sommes impliqués depuis plusieurs années, avec l'appui de notre service Passerelle pour l'Emploi dans cette évolution. Mais la tension est aussi palpable. En effet, les besoins de nos entreprises clientes, en termes de prestations, ne sont pas toujours alignés aux profils professionnels des personnes que nous accompagnons. À ce jour, 25 adultes en situation d'amendement Creton, dans nos IME, sont orientés en ESAT.

UNE SITUATION FINANCIÈRE FRAGILISÉE

En 2024, nous vous avons présenté un budget déficitaire, et nous n'avons aucune garantie à ce qu'il ne le soit pas en 2025. Et très inquiétant, nous constatons un impact négatif sur notre trésorerie.



À ce jour, les raisons de cette tension financière sont les non financements de sommes dues par l'ARS et le Conseil Départemental. Notamment, le « ségur pour tous », dû à nos salariés. Au niveau ARS, nous sommes en attente de la notification de crédit. Au niveau du Conseil Départemental rien n'a été versé en 2024, au motif que l'Etat n'a pas prévu de compensation pour les départements. De meilleures perspectives s'annoncent pour 2025, mais sans rétroactivité. De plus le Conseil Départemental affiche un retard de financement de l'intégralité du doublement des veilleurs de nuit dans les foyers, également imposé au niveau national et du paiement de sa dette amendement Creton.

UNE ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS SOUS HAUTE VIGILANCE

L'augmentation de salaire « Ségur » (+ 10 % du salaire) n'a pas permis d'enrayer la « crise des métiers ». Nous devons faire appel à de l'intérim pour maintenir les accueils. Si tous les ESMS sont impactés, sont particulièrement concernés les accueils avec hébergement accompagnant un public difficile : FAM, MAS et pôle hébergement enfants. Mais nous sommes fiers d'avoir réussi à ce que l'impact sur notre offre soit minime, tout en maintenant la qualité de l'accompagnement, notamment au niveau du taux de professionnels présents au quotidien auprès des personnes accompagnées.

NOTRE DÉTERMINATION POUR 2025 EST :

- **De maintenir la quantité et la qualité de notre offre médico-sociale** existante qui satisfont plus de 3 000 personnes accompagnées et leurs familles.
- **De poursuivre un dialogue social constructif** avec les représentants des salariés dans la transparence au regard des contextes et des enjeux.
- **D'adapter le plan de développement des compétences des professionnels** à l'évolution des publics accompagnés et la mise en œuvre des projets de transformation.
- **De solidifier tous les centres de loisirs « Loisirs Pluriel »**, dont la fusion au sein d'Adapeila est actée depuis le 1^{er} janvier 2025. Nous sommes heureux d'accueillir leur toute nouvelle section composée, à ce jour, de 37 adhérents et de bénévoles engagés et dynamiques. La marque, « Loisirs Pluriel » bien identifiée par les familles, financeurs et donateurs (qui ne sont pas ceux du médico-social)

est maintenue. Mais l'ensemble des 30 sites en France est bien intégré à l'offre globale Adapeila.

- **De nous engager pleinement avec l'ARS et l'Éducation Nationale** dans la transformation de notre offre « jeunesse » par la mise en place des Dispositifs Intégrés Médico-Sociaux (DIME), qui doivent mutualiser les moyens des IME, SESSAD et Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), au service des parcours des jeunes, avec en appui le déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité au sein du système scolaire. Nous veillerons à ce que cette nouvelle dynamique permette de répondre davantage et avec plus de souplesse aux parcours des jeunes, en restant attentif à préserver la vie professionnelle et sociale de leurs familles.
- **De développer et soutenir le parcours professionnel des personnes en situation de handicap** avec l'appui évolutif et varié de nos dispositifs emploi er accompagnement à la vie sociale.
- **De poursuivre la valorisation de notre expertise handicap, notamment par notre engagement volontaire, dans le cadre de la stratégie nationale pour les Troubles du Neurodéveloppement* (TND)**, dans les campagnes de repérage et diagnostic des adultes et enfants en établissements.



En effet les caractéristiques diagnostiques des TND ont considérablement évolué ces dernières années. Il est de notre devoir d'en faire profiter les personnes que nous accompagnons, car il sous-tend la qualité de nos interventions. Évolutif, comme son nom l'indique, il doit associer, tout au long du parcours de la personne des diagnostics fonctionnels qui évaluent les profils cognitif, de communication, sensorimoteur, et physiologique de chaque personne, socles des projets personnalisés.

Par ailleurs, nous restons ouverts à toute collaboration avec les acteurs de la recherche.

■ **De développer une offre domiciliaire et d'accès aux soins**, pour soutenir le maintien à domicile des adultes qui le souhaitent, y compris, hors de chez leurs parents, et notamment pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement 24/24, en toute sécurité. Cette nouvelle exploration est incontournable au regard de la situation actuelle ; nous devons la bâtir, avec les personnes et familles concernées, en lien avec les modalités de l'habitat inclusif, de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), avec l'appui des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), Services d'Aide à Domicile (SAAD), EPHAD et centres de santé. Dans ce cadre, nous visons également le développement d'un pôle santé de droit commun incluant un volet Handicap pouvant intervenir directement en établissement et au domicile des personnes.

2025 sera incontestablement un tournant dans l'histoire de notre association. Mais comme nous l'avons toujours fait depuis 70 ans, conservons notre confiance et notre espoir. Nous saurons nous adapter et innover pour répondre aux besoins de toutes les personnes que nous accompagnons et de celles qui attendent.

** Les Troubles du Neurodéveloppement (TND) sont le trouble du spectre de l'autisme (TSA), le trouble du développement intellectuel (TDI), le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), les troubles dys (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie).*

« L'espérance est le seul vrai bien que l'on puisse posséder »

Alfred de Musset



une existence digne pour chacun

Adapeila

11, rue Joseph Caillé - BP 30824
44008 NANTES CEDEX 1
Tél. 02 40 12 22 90

e-mail : communication@adapeila.fr

adapeila.fr

Handicap Agir Ensemble

Adapeila une existence digne pour chacun



handicapagirensemble.fr



esatco44.fr



Compagnie
de théâtre

Dhandi

dhandi.fr



lecerclekarré.com



Affiliée à l'Unapei



Partenaires financeurs



labellucie.com



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Création graphique : Atelier Leslie Dumont – Illustration : Atelier Lugus® – Impression : Imprimerie Allais